



PRÉFET DE LA RÉGION BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

Arrêté n° R27-2016-02-08-011 portant création du CRHH de Bourgogne – Franche-Comté

La Préfète de la région Bourgogne-Franche-Comté,
Préfète de la Côte d'Or
Chevalier de la Légion d'Honneur
Officier de l'Ordre National du Mérite

Vu le code de la construction et de l'habitation, et notamment ses articles L.364-1, L.302-10 et R.362-1 à R.362-12 relatifs à la création, la composition et au fonctionnement du comité régional de l'habitat et de l'hébergement,

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et aux responsabilités locales, notamment son article 61,

Vu la loi n° 2014-366 du 24 mars 2014 pour l'accès au logement et un urbanisme rénové, notamment son article 33,

Vu la loi n° 2015-29 du 16 janvier 2015 relative à la délimitation des régions, aux élections régionales et départementales et modifiant le calendrier électoral,

Vu le décret n° 2014-1369 du 14 novembre 2014 relatif aux compétences, à la composition et au fonctionnement des comités régionaux et des conseils départementaux de l'habitat et de l'hébergement,

Vu le décret n° 2015-1342 du 23 octobre 2015 relatif aux dispositions réglementaires du code des relations entre le public et l'administration,

Vu le décret n° 2015-1689 du 17 décembre 2015 portant diverses mesures d'organisation et de fonctionnement dans les régions de l'administration territoriale de l'État et de commissions administratives,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2014-SLCD-37 du 24 décembre 2014 portant création du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Bourgogne,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015.511.002 du 9 février 2015 désignant les membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en Bourgogne,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-040-0002 du 9 février 2015 portant création du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Franche-Comté,

Vu l'arrêté préfectoral n° 2015-211-221 du 30 juillet 2015 désignant les membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en Franche-Comté,

ARRETE

Article 1

Les arrêtés n° 2014-SLCD-37 du 24 décembre 2014 portant création du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Bourgogne, n° 2015.511.002 du 9 février 2015 désignant les membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en Bourgogne, n° 2015-040-0002 du 9 février 2015 portant création du comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Franche-Comté et n° 2015-211-221 du 30 juillet 2015 désignant les membres du comité régional de l'habitat et de l'hébergement en Franche-Comté sont abrogés.

Article 2

Le comité régional de l'habitat et de l'hébergement de Bourgogne-Franche-Comté est constitué à compter de la date du présent arrêté. Il est composé de trois collègues.

Il est présidé par Madame la Préfète de Bourgogne Franche-Comté qui peut se faire représenter.

Article 3 – Membres du premier collègue

Le 1^{er} collègue est composé de représentants des collectivités territoriales et de leurs groupements.

Il est composé de vingt-deux représentants désignés comme suit :

- la Présidente du Conseil régional de Bourgogne-Franche-Comté ou son représentant
- le Président du Conseil départemental de la Côte d'Or ou son représentant
- la Présidente du Conseil départemental du Doubs ou son représentant
- le Président du Conseil départemental du Jura ou son représentant
- le Président du Conseil départemental de la Nièvre ou son représentant
- le Président du Conseil départemental de la Haute-Saône ou son représentant
- le Président du Conseil départemental de la Saône-et-Loire ou son représentant
- le Président du Conseil départemental de l'Yonne ou son représentant
- le Président du Conseil départemental du Territoire de Belfort ou son représentant
- le Président de la communauté urbaine de Dijon ou son représentant
- le Président de la communauté urbaine du Creusot Montceau ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération d'Auxerre ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération de Beaune, Côte et Sud ou son représentant
- le Président de la communauté de l'agglomération Belfortaine ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération du Grand Besançon ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération de Chalon Val de Bourgogne ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération du Grand Dole ou son représentant
- le Président de l'Espace Communautaire Lons agglomération ou son représentant

- le Président de la communauté d'agglomération du Mâconnais Val de Saône ou son représentant
- le Président du Pays de Montbéliard Agglomération ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération de Nevers ou son représentant
- le Président de la communauté d'agglomération de Vesoul ou son représentant

Article 4 – Membres du deuxième collège

Le deuxième collège représente les professionnels intervenant dans les domaines du logement, de l'immobilier, de la construction ou de la mise en œuvre des moyens financiers correspondants.

Il est composé de trente-trois représentants désignés comme suit :

Membres titulaires du deuxième collège

Membres suppléants du deuxième collège

Bailleurs sociaux

M. Jacques HOJLO	Président de l'Union sociale pour l'habitat de Bourgogne	M. Philippe de NIJS	Directeur général de Brennus Habitat
Mme Marie-Hélène IVOL	Présidente de l'Union sociale pour l'Habitat de Franche-Comté	M. Jean-Paul MARIOT	Président d'Habitat 70
M. Jacques FERRAND	Directeur général de Néolia	M. Jean-Yves MATHIEU	Président de SA Doloise
M. Jacques LEGRAIN	Président de Nièvre Habitat	M. Gérard PERNETTE	Président de LOGIVIE
M. Hamid EL HASSOUNI	Président de l'OPAC de Dijon	Néant	
M. Christophe BAUSSERON	Directeur de la SIMAD de l'Yonne	M. Jean-François GALLIMARD	Responsable du patrimoine de la SIMAD de l'Yonne

Aides au logement

M. Fabrice CHRISMENT	Administrateur du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de Côte d'Or	Mme Geneviève RIGOLET	Administratrice du conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Yonne
Mme France CEFIS	Présidente du Conseil d'administration de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Belfort	M. Jean-Yves TRON	Vice-président de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) du Doubs
M. Guy CALLUE	Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne	Mme Laure DESCHAMPS	Mutualité Sociale Agricole de Bourgogne

Gestion et transactions immobilières

M. Christophe LESOU	Président de la Fédération Nationale de l'Immobilier de Côte d'Or	M. Jacques JOUANS	Fédération Nationale de l'Immobilier de Côte d'Or
Monsieur Thierry KOVAZYC	Administrateur de la chambre régionale de la fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) de Franche-Comté	Madame Karine LETONDAL	Administratrice de la chambre régionale de la fédération nationale des agents immobiliers (FNAIM) de Franche-Comté
M. Olivier JUVET	Président de la Chambre des Agents Immobiliers FNAIM et UNIS de Saône-et-Loire	Néant	
Maître David BELOU	Conseil régional des notaires	M. François-Stanislas THOMAS	Conseil régional des notaires

Construction logements, entreprises bâtiment, main d'œuvre

M. Bernard LABOREY	Président de la Fédération Française du Bâtiment de la région Bourgogne	M. Ludovic SIMON	Secrétaire général de la Fédération Française du Bâtiment de la région Bourgogne
M. Alain BOISSIERE	Fédération française du bâtiment de Franche-Comté (FFB)	M. Rodolphe LANZ	Fédération française du bâtiment de Franche-Comté (FFB)
M. Patrick BARBIER	Union des maisons françaises Franche-Comté/Bourgogne-Est	Mme Ingrid CRETIN	Union des maisons françaises Franche-Comté/Bourgogne Est
M. Eric BEYON	Ordre des architectes de Bourgogne	M. Vincent BILLARD	Ordre des architectes de Bourgogne
M. François-Xavier CAHN	Conseil régional de l'ordre des architectes de Franche-Comté	M. Marcel BATY	Conseil régional de l'ordre des architectes de Franche-Comté
M. Xavier FROMAGE	Président du syndicat national des aménageurs lotisseurs Rhône-Alpes, Franche-Comté, Auvergne	M. Hervé GASTAUD	Délégué général adjoint du syndicat national des aménageurs lotisseurs Rhône-Alpes, Franche-Comté, Auvergne
M. Philippe LARTAUD	Syndicat national des aménageurs et des lotisseurs Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté (SNAL)	Mme Audrey DROUART	Syndicat national des aménageurs et des lotisseurs Rhône-Alpes, Bourgogne, Franche-Comté (SNAL)
M. Fabrice JEANNOT	Fédération des promoteurs constructeurs immobiliers – Chambre régionale des promoteurs constructeurs de Franche-Comté (FPI)	M. Jean-Marie SEGUIN	Fédération des promoteurs constructeurs immobiliers – Chambre régionale des promoteurs constructeurs de Franche-Comté (FPI)
M. CABETE Antonio	Vice-président de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) du Territoire de Belfort	M. CINELLI	Secrétaire général de la confédération de l'artisanat et des petites entreprises du bâtiment (CAPEB) du Territoire de Belfort
M. Jean AUVILLAIN	Pôle énergie Franche-Comté	M. Damien MONOT	Pôle énergie Franche-Comté

Amélioration de l'habitat

M. Pierre ODET	Directeur Habitat et Développement Centre-Est	M. Christian GILLOT	Président Habitat et Développement Centre-Est
Mme Joëlle LAURE-LIBERSA	Présidente de SOLIHA Franche-Comté	M. Claude PECCLET	SOLIHA Franche-Comté
M. Gérard GINET	Président du CDAH/PACT de Côte d'Or et de Saône-et-Loire	Mme Marion CHENU	Directrice du CDAH/PACT de Côte d'Or
M. Jacques REUMAUX	Président d'Habitat et Humanisme Côte d'Or	M. François LENOEL	Secrétaire d'Habitat et Humanisme Saône-et-Loire

Établissements de crédits et collecteurs

M. Roland MASSUDA	Caisse des dépôts - Franche-Comté	M. François LAIGNEAU	Caisse des dépôts - Franche-Comté
Mme Sophie DIEMUNSCH	Caisse des Dépôts en Bourgogne	Néant	

M. Jean-Marc TOMI	Délégué territorial de l'UESL-Action Logement	Mme Elisabeth DUSSABLY	Responsable des investissements locatifs de LOGEHAB
M. Philippe LEROY	Directeur Général de LOGILIA	Mme Carole DUMAND	Responsable de communication de LOGEHAB
M. Hervé TRAMOY	Responsable de l'agence dijonnaise de LOGILIA	Néant	
M. Fabrice BACCARI	Comité régional de la fédération bancaire française (FBF) de Franche-Comté	M. David NOWICKI	Comité régional de la fédération bancaire française (FBF) de Franche-Comté

Article 5 – Membres du troisième collège

Le troisième collège représente les organisations d'usagers, de bailleurs privés, d'associations d'insertion et de défense des personnes en situation d'exclusion par le logement, des partenaires sociaux associés à la gestion de la participation des employeurs à l'effort de construction, à l'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement vers l'insertion et le logement et des personnalités qualifiées.

Il est composé de quarante-quatre représentants désignés comme suit :

Membres titulaires du troisième collège

Membres suppléants du troisième collège

Association des locataires

Mme Colette BURY	Confédération nationale du logement (CNL)	M. Pierre MAILLARD	Confédération nationale du logement (CNL)
Mme Guylène MATTI	Confédération nationale du logement (CNL)	M. Jean-Luc ENTFELLNER	Confédération nationale du logement (CNL)
M. Emmanuel JASPART	Union Départementale des Confédérations Syndicales des Familles (CSF)	Mme Stéphanie BONNEFOY	Union Départementale des Confédérations Syndicales des Familles (CSF)
M. Georges HANEWALD	Confédération syndicale des familles (CSF)	Mme Odile DIELS	Confédération syndicale des familles (CSF)
Mme Christiane KESKIC	Association Force Ouvrière Consommateurs de Côte d'Or	M. Michel JACQUET	Association Force Ouvrière Consommateurs de Côte d'Or

Associations de bailleurs privés

M. Jean PERRIN	Président de l'Union nationale de la propriété immobilière	M. Mario MACCHI	Vice-président de l'Union nationale de la propriété immobilière
M. Pierre DESFARGES	Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Franche-Comté (UNPI)	M. Jacques BOISSENIN	Chambre syndicale des propriétaires et copropriétaires de Franche-Comté (UNPI)

Organismes intervenant dans le domaine de l'accueil, du soutien, de l'hébergement, de l'accompagnement, de l'insertion ou de la défense des personnes en situation d'exclusion

M. Gilles PIERRE	Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale de Bourgogne	Mme Amélie APPERE de SOUSA	Fédération Nationale des Associations d'Accueil et de Réinsertion Sociale de Bourgogne
M. Thierry NOVELLI	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) de Franche-Comté	Mme Marie-Pierre CATTET	Fédération nationale des associations d'accueil et de réinsertion sociale (FNARS) de Franche-Comté

M. Bernard QUARETTA	Président de l'Union Régionale Inter-fédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux	Mme Catherine SERRE	Chargée de mission à l'Union Régionale Inter-fédérale des Organismes Privés Sanitaires et Sociaux
M. Didier BAILLY	Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux à but non lucratif (URIOPSS)	M. Grégory GUICHERET	Union régionale interfédérale des organismes privés sanitaires et sociaux à but non lucratif (URIOPSS)
M. Jacques PILLIEN	Union Régionale des Associations des Parents et Amis des Personnes Handicapées	M. Jean GABAIN	Union Régionale des Associations des Parents et Amis des Personnes Handicapées
Mme Pierrette JALLET	Association des paralysés de France (APF) - Franche-Comté	M. Evelyne MARION	Association des paralysés de France (APF) - Franche-Comté
Mme Marie-Christine PLAZE	Union Professionnelle du Logement Accompagné	M. Thierry GUILLOCHON	Union Professionnelle du Logement Accompagné
M. Pierre CHAVELET	Président d'Habitat et Humanisme du Doubs	M. Jacques VIDAL	Secrétaire adjoint d'Habitat et Humanisme du Doubs
M. Jean-Pierre BERGER	Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) du Doubs	M. Eric MOUREZ	Service intégré d'accueil et d'orientation (SIAO) du Jura
M. Matthieu VARIN	Association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHSFC)	M. Catherine PERRIN	Association d'hygiène sociale de Franche-Comté (AHSFC)
M. Thierry GUYON	Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement (FAPIL) - Franche-Comté	M. Jean-Claude PASSIER	Fédération des associations et des acteurs pour la promotion et l'insertion par le logement (FAPIL) - Franche-Comté
M. Régis MERMET	Adoma Bourgogne-Franche-Comté	M. Driss BECHARI	Adoma Bourgogne-Franche-Comté

Partenaires sociaux

M. Marcel ELIAS	MEDEF	M. Vincent BRETIN	MEDEF
M. Bernard MACHAVOINE	MEDEF	M. Jean-Philippe RICHARD	MEDEF
M. Pierre GENZI	MEDEF	Monsieur Carlos FONTINHA	MEDEF
M. Cyrille DE CREPY	CGPME Côte d'Or	M. Didier PRORIOLE	CGPME Côte d'Or
M. Alain POIRIER	Union régionale FO Bourgogne	M. Pascal PETITBOULANGER	Union régionale FO Bourgogne
M. Yvan TROCELLIER	Union régionale FO Franche-Comté	Madame Lydie TELO	Union départementale FO du Doubs
Mme Elisabeth GROSPIRON	CFTC	Néant	
M. Nicolas BOUVERET	Union régionale CFTC Franche-Comté	M. Daniel BRIANCHON	Union régionale CFTC Franche-Comté
M. Roland COGNARD	CFE CGC	Mme Josette CHARLOIS	CFE CGC
M. Jean YOUS	CFE-CGC	Néant	
M. Bernard LIAIS	CFDT	Mme Rachel GAUME	CFDT
M. Robert RORATO	Comité régional CGT Bourgogne	Néant	
M. Christian BONNET	Comité régional CGT de Franche-Comté	Monsieur Pascal DESCAMPS (CGT)	Comité régional CGT de Franche-Comté

Personnalités représentantes des personnes prises en charge par le dispositif d'accueil, de l'hébergement et de l'accompagnement vers l'insertion et le logement

M. René WATHIER	Conseil Consultatif Régional des Personnes Accueillies en Bourgogne (CCRPA)	Néant
Monsieur Antony HOULLON	Conseil consultatif régional des personnes accueillies ou accompagnées en Franche-Comté (CCRPA)	Néant

Personnalités compétentes dans le domaine de l'habitat

Mme Marie-Dominique JOURDES	Directrice de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de la Côte d'Or	M. Didier GANIER	Directeur de l'Association Départementale d'Information sur le Logement de l'Yonne
Mme Soledade ROCHA	Association départementale d'information pour le logement (ADIL) du Doubs	Mme Sandra VIENNET	Association départementale d'information pour le logement (ADIL) de la Haute-Saône
M. Philippe HUBAULT	Président de l'Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes de Bourgogne	Néant	
Mme Christine OLIVARES	Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) de Franche-Comté	Mme Sophie OGIER	Union régionale pour l'habitat des jeunes (URHAJ) de Franche-Comté
M. Marcel DIDIER	Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés	Mle Lorinza SAINT-ETIENNE	Fédération Nationale des Accidentés du Travail et des Handicapés
M. Luc BERTIN-BOUSSU	Président de l'immobilière Sociale de Bourgogne et Associés	Mme Cécile VIRAT	Immobilière Sociale de Bourgogne et Associés
M. Etienne DUMORTIER	Union Régionale des Associations Familiales de Bourgogne	M. Yves-Daniel POMMEPUY	Union Régionale des Associations Familiales de Bourgogne
M. Hubert GREMAUD	Union régionale des associations familiales (URAF) de Franche-Comté	Mme Brigitte ROTA-GRAZIOSI	Union régionale des associations familiales (URAF) de Franche-Comté
Mme Vanessa BAILLY	Pôle de gérontologie interrégional Bourgogne – Franche-Comté (PGI)	Mme Isabelle MOESCH	Pôle de gérontologie interrégional Bourgogne – Franche-Comté (PGI)
Mme Angélique BOURDENET	Agence de développement et d'urbanisme du Pays de Montbéliard	Mme Flavie DROUARD	Agence d'urbanisme de l'agglomération de Besançon

Article 6

Seuls les membres titulaires sont convoqués. Il appartient à chaque membre titulaire, s'il ne peut assister à la réunion, de se faire remplacer par son suppléant.

Article 7

Le mandat des membres prend fin si son titulaire perd la qualité au titre de laquelle il est désigné ou s'il démissionne du comité.

Il est procédé à une nouvelle nomination d'un titulaire et d'un suppléant dans un délai de trois mois et pour la durée du mandat restant à couvrir jusqu'au prochain renouvellement du comité.

Article 8

Les préfets de département ou leurs représentants assistent de droit, avec voix consultative, aux séances du comité régional de l'habitat et de l'hébergement.

Article 9

Le président peut inviter à une séance toute personne dont l'audition lui paraît utile.

Article 10

Le Directeur Régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale, le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement, les Directeurs des Directions Départementales de la Cohésion Sociale, les Directeurs des Directions Départementales de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations, les Directeurs des Directions Départementales des Territoires sont invités à assister aux séances du comité.

Article 11

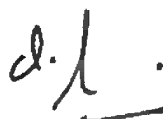
L'activité du comité régional de l'habitat et de l'hébergement repose sur un règlement intérieur.

Le secrétariat du comité régional de l'habitat et de l'hébergement est assuré par les services de l'État compétents en matière de logement : la DREAL Bourgogne-Franche-Comté.

Article 12

Monsieur le Secrétaire général pour les affaires régionales, Monsieur le Directeur Régional de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Dijon, le - 8 FEV. 2016



Christiane BARRET